



Responsable officiel inconnu, avenant inexistant

Par **Wrk**, le **14/05/2009** à **19:43**

Bonjour,

Je suis dans une situation assez compliquée, dont voici un petit historique :

Je suis analyste programmeur, développe un logiciel interne que j'ai installé dans les filiales de notre société mère et celle ci essaie de faire passer en force un projet de consultants SAP.

Il y a 2 mois un simple mail indique que j'ai un nouveau responsable basé en Suisse alors que j'ai un contrat Français. Je n'ai jamais eu de rapport avec lui, par mail ou autre moyen, avant début mai 2009. Personne n'est au courant en France, aucune consigne ne semble être passée et le DRH me dit que mon ancien responsable l'est toujours. Situation déjà pas claire.

Début mai 2009, je rencontre le fameux manager europe à un meeting européen, et lors d'un repas il me fait savoir qu'il me propose un poste à l'international pour travailler sur LEUR solution. Devant ma requête de disposer d'un délai de réflexion, il me dit que je n'ai de toute façon pas le choix et qu'il dispose comme il le souhaite des ressources de son service. Ce nouveau poste inclut une forte mobilité à l'étranger ainsi qu'aucun nouvel avantage (ni salarial, pas de voiture de fonction, pas de prime, rien). Dans une seconde partie de soirée, il me dit qu'il va quand même regarder ce qu'il peut faire pour le salaire.

Dès mon retour, je lui envoie un mail lui signifiant que je souhaite connaître le job title, ainsi que mes prétentions financières. Il y répond qu'on verra plus tard concernant la job description, et que pour le salaire c'était n'importe quoi, en ajoutant qu'il va donc officialiser ma nomination aux utilisateurs europe. J'insiste par un autre mail en indiquant qu'à présent je souhaite une job description écrite ainsi qu'une période de réflexion.

Évidemment, il me répond pas par mail, me téléphone pour me dire qu'il est mon chef, que je ne semble pas comprendre et que je n'ai pas le choix. Je reste ferme et colle aux propos indiqués dans le mail, et il concède à ne pas officialiser mon poste et laisse une ouverture pour le salaire ("on verra")

Dans ma boîte, personne n'ose se mouiller et du coup je ne sais même plus qui est mon responsable ! Au point que s'il me demande dès la semaine prochaine de me déplacer en suisse pour travailler je crains de me

mettre en tort si je refuse.
Que puis-je faire ? Quelle démarche adopter en sachant que je ne veux pas de ce nouveau poste ? Peut-il se comporter ainsi et suis-je contraint de démissionner si je ne souhaite pas de ces fonctions ?
Merci pour toute information